

**Compte rendu du Conseil Municipal du
Jeudi 17 février 2022
A 20 heures**

Convocation adressée le 10 février 2022

ORDRE DU JOUR :

- 1- Projet d'achat et rénovation d'un commerce : avis des domaines et demande de subvention

Monsieur le Maire demande qu'un point soit rajouté afin de solliciter le Département dans le cadre d'une demande de subvention pour l'organisation de la journée du 23 avril 2022 (centenaire du monument eu mort et bicentenaire de la mort de Napoléon)

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le rajout de ce point à l'ordre du jour

Le nouvel ordre du jour est donc le suivant :

- 1- Projet d'achat et rénovation d'un commerce : avis des domaines et demande de subvention
2- Département : demande de subvention dans le cadre des projets à caractère historique

**République
Française**

EXTRAIT DU REGISTRE

**Département de
Seine
et Marne**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de *FAREMOUTIERS*

Nombre de membres

Séance du 17 février 2022

Afférents au Conseil
Municipal : 21

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération : 21

L'an deux mille vingt-deux, le dix sept février,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
27/01/2022

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie BOULLERET, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Bertrand CHIGOT, Marie-Thérèse LEMAY, Frédéric COIBION, Michel CLOUET.

Date de l'affichage
27/01/2022

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie Claude POVIE
Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX
Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN
Donatienne PIPART a donné pouvoir à Lysiane CAVIC
Dominique VANWALLEGHEM a donné pouvoir à Didier COLIN
Cindy MAYEUR a donné pouvoir à Bertrand CHIGOT

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 février 2022 est adopté à l'unanimité, et est signé par les élus présents à ce conseil.

1- Projet d'achat et rénovation d'un commerce : avis des domaines et demande de subvention

Vu le CGCT,

Considérant que le maintien des commerces de proximité et la revitalisation commerciale est une des priorités du conseil municipal en place

Monsieur le Maire informe que le café de Paris est en vente.

Après la visite des locaux, il propose que la municipalité ait pour projet d'acquérir le « Café de Paris », appartenant à Monsieur et Madame BENGHALI.

Dans le cadre de ce projet, le Maire demande au conseil l'autorisation de faire appel à l'avis des domaines

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à demander des subventions pour l'achat de ce commerce. Il indique que l'attribution de ces subventions sera une condition suspensive du compromis de vente.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à mandater Maître SMAGGHE pour les actes liés à ce projet.

Il indique qu'une délibération complémentaire devra être prise dès lors que l'avis des domaines sera rendu.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, approuve ces décisions

2- Département : demande de subvention dans le cadre des projets à caractère historique

Vu le CGCT,

Vu le rapport du Président du Conseil Départemental n°CD2020/06/19 relatif à l'évolution du soutien départemental en faveur des projets à caractère historique

Considérant l'organisation du centenaire du monument au mort de la commune et du bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er} sur la commune le 23 avril prochain ;

Considérant que cette manifestation peut entrer dans le cadre des aides octroyées par le Département,

Monsieur le Maire informe le Conseil que cette aide est plafonnée à 20% du montant total, dans la limite de 5 000 € ;

Monsieur le Maire informe le Conseil que le montant estimatif des manifestations de cette journée est de 8 735 €,

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de solliciter le Département dans le cadre du soutien départemental en faveur des projets à caractère historique, à hauteur de 20% des dépenses engagées par la commune, soit 1 747.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter le Département et à signer tous les documents se rapportant à cette demande de subvention.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h50

Nicolas CAUX

Marie-Claude POVIE

Benjamin PARAVY

Nathalie BOULLERET

Didier COLIN

Isabelle TARQUIN

Bruno DUMONT

Sonia HABAY

Alain BENOIST

Lysiane CAVIC

Frédéric BOUIGE

Po/Muriel BERNARD
Marie-Claude POVIE

Po/Jean-Pierre MIHALJEVIC
Nicolas CAUX

Po/Isabelle AUBERTIN
Isabelle TARQUIN

Bertrand CHIGOT

Po/Donatienne PIPART
Lysiane CAVIC

Po/Dominique VANWALLEGHEM
Didier COLIN

Marie-Thérèse LEMAY

Frédéric COIBION

Po/Cindy MAYEUR
Bertrand CHIGOT

Michel CLOUET